

Cocktails explosifs et technostress : une analyse de profils à risque d'épuisement professionnel.

Audrée Bethsa Camille, MSc CRHA, étudiante au doctorat en administration, Pr Nathalie Cadieux, PhD CRHA, Pr Pierre-Luc Fournier, PhD ing.

Problématique managériale

L'omniprésence de la technologie en milieu de travail a radicalement transformé l'organisation (Brangier et al., 2010; Vuori et al., 2019).

Avantages: être connecté entre individus, organisations, gouvernements; sans limite d'espace-temps (Vuori et al., 2019).

Inconvénients: décroissance du rendement et de la productivité (Karr-Wisniewski et Lu, 2010), l'allongement des heures travaillées (Boswell et Olson-Buchanan, 2007), la perméabilité entre les sphères de vie (Cadieux et al., 2019) et le technostress (Brod, 1984; Tarafdar et al., 2007).

Technostress : l'incapacité de l'individu à s'adapter aux technologies informatiques en milieu de travail (Brod, 1984; Tarafdar et al., 2007).

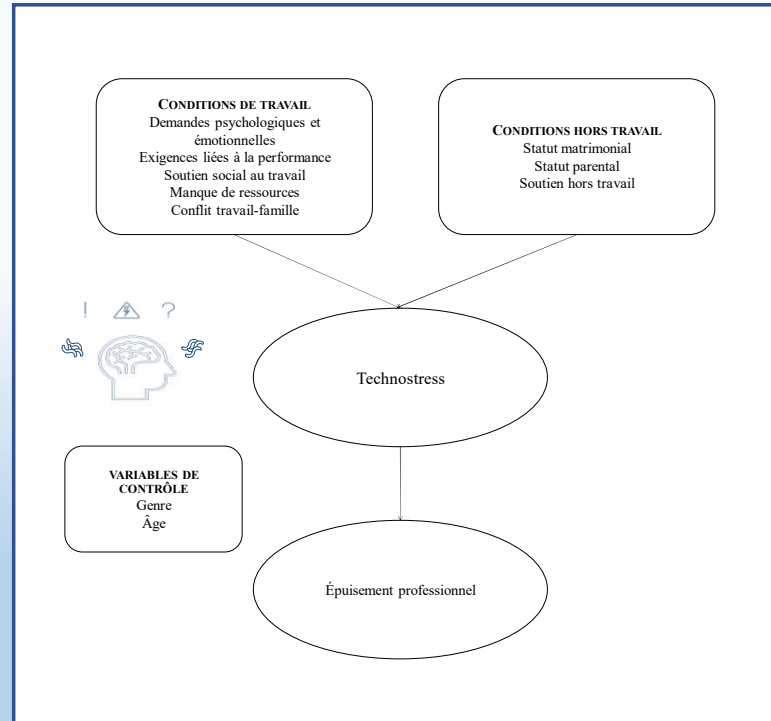
Enjeu important : diminue la productivité et l'efficacité d'une organisation (Ragu-Nathan et al., 2008 ; Tarafdar et al., 2011).

Risque supplémentaire pour la santé psychologique des professionnels.

- Il s'ajoute et accentue les problèmes de stress au travail p. ex. : l'épuisement professionnel.
- Épuisement technologique ↔ Fatigue au travail → Épuisement professionnel. (Ayyagari et al., 2011; Maier et al., 2015)

Dans le **milieu juridique** : l'évolution constante de la technologie ajoutée aux exigences de la profession engendre un état d'épuisement émotionnel et mental (Cadieux et al., 2019; 2020; Elwork et al., 1995).

Au Québec, ¼ des avocats sondés ont ressenti un état d'épuisement émotionnel et mental à cause des TIC et des exigences de la profession (Cadieux et al., 2019)



Méthodologie

- Traitement de données quantitatives.
- Population à l'étude : juristes canadiens.
- Taille de l'échantillon (n = 5771).



Stratégie d'analyse

1. Analyse typologique par la segmentation dirigée (Hahn et Macé, 2012).
2. Analyse de médiation par la régression (Baron et Kenny, 1986; Hair et Babin, 2020).
 - Régression multiple
 - Régression logistique



Résultats préliminaires :

- Les femmes sont plus *technostressées* que les hommes;
- Les juristes en début de carrière ont une plus forte réaction aux technostresseurs;
- Le technostress explique plus du tiers de l'épuisement professionnel.



Questions de recherche

1. Existe-t-il des **cocktails explosifs** de conditions de travail et hors travail susceptibles de contribuer à exacerber le technostress?
1. Si oui, quelles sont ces conditions et quel est le lien qui les unit au technostress et à l'épuisement professionnel chez les juristes canadiens?

Objectifs de la recherche

- Identifier et comprendre les combinaisons de facteurs liés au travail et à la vie hors travail associées à l'épuisement professionnel par l'intermédiaire du technostress.
- Identifier des recommandations spécifiques aux profils identifiés au sein du milieu juridique pour prévenir les conséquences du technostress (Atanasoff et Venable, 2017; Tarafdar et al., 2011).

Hypothèses de recherche

Hypothèse 1 | Les conditions de travail et les conditions hors travail sont liées au technostress.

Hypothèse 2 | Le modèle pose l'hypothèse qu'une relation de médiation lie les conditions **combinées** le technostress et l'épuisement professionnel.

Technostresseurs : facteurs de stress générés par la technologie

- Sentiment de surcharge de travail
- Sentiment de surcharge d'information
- Sentiment de surcharge de communication
- Sentiment de conflit travail-famille induit par les TIC
- Sentiment de pression induit par les TIC
- Sentiment de pression induit par la désinformation des clients
- Sentiment d'insécurité induit par l'intelligence artificielle

Les technostresseurs découlent des caractéristiques de la technologie : **utilitaire, intrusive et dynamique** (Ayyagari et al., 2011).

Remerciements

«Toute mère du peuple veut donner, et à force de se saigner aux quatre veines, donne à ses enfants l'éducation qu'elle n'a pas eue.» - Edmond et Jules de Goncourt.
Merci à Marize Joachim de m'avoir donné l'éducation.